

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait des décisions du Conseil communal du 30 mai 2023

Au cours de sa séance du 30 mai 2023, le Conseil a notamment :

ADMINISTRATION

- décidé d'appliquer la pratique suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 20 mars 2023 sur les nouvelles notifications d'impôt foncier.
- nommé M. Alexandre Carron en qualité de membre à la commission du feu et à l'EMC.

COHESION SOCIALE - ECOLE

- adjugé le mandat des transports scolaires à l'entreprise Carron Excursions SA, à Fully

TRAVAUX PUBLICS

- adjugé le mandat d'ingénieurs en lien avec le Pont de la Colombière au bureau Biseg Sàrl, à Fully

CONSTRUCTIONS / URBANISME

- délivré les autorisations de construire suivantes :

Requérant : 2023-74 Bovat Sonia et François, Chemin du Levant 32 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un jardin d'hiver non-chauffé

Situation : Yvaux, Chemin du Levant, Folio 18, Parelle No 5921, Zone moyenne densité

Requérant : 2023-87 Moret Coralie, Chemin Pré-Fleuri 43 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un couvert

Situation : Le Bray, Chemin Pré-Fleuri, Folio 25, Parelle No 3333, Zone faible densité

Requérant : 2023-92 Gendre Yannick, Chemin des Rosiers 18 – 1926 Fully

Objet : Création de trois ouvertures en toitures

Situation : Prévent, Chemin des Rosiers, Folio 18, Parelle No 5785, Zone moyenne densité

Requérant : 2022-321 Carron Swen, Chemin des Cèdres 12 – 1926 Fully

Objet : Construction d'une habitation individuelle de deux logements

Situation : Verdan, Chemin des Cèdres, Folio 25, Parcelle No 1945 (mutation en cours), Zone faible densité

Requérant : 2022-316 Lattion Tatiana, Rue du Fond de Dranse 47 – 1945 Liddes

Objet : Construction d'un couvert et d'un cabanon de jardin

Situation : Mazembroz – Rue St-Gothard, Folio 5, Parcelle No 1192, Zone moyenne densité

URBANISME

- validé l'inventaire du patrimoine bâti de Branson.

PATRIMOINE

- décidé une autorisation spéciale de traiter du 15 au 22 juin 2023 pour la lutte de la flavescence dorée.

ENERGIE/SI FULLY

Réservoir principal de la Châtaigneraie

- décidé d'adjuger les travaux de génie civil et travaux spéciaux au consortium Prader Losinger – Orllati, à Sion.
- décidé d'adjuger les travaux d'appareillage à l'entreprise Charly Gaillard & Fils SA, à Erde
- décidé d'adjuger les travaux préparatoires de génie civil à l'entreprise Atra SA, à Chamoson
- décidé d'adjuger les travaux préparatoires d'appareillage à l'entreprise Charly Gaillard & Fils SA, à Erde
- décidé d'adjuger les travaux de génie civil au Chemin des Amandiers (part communale) à l'entreprise R. Rithner, à Monthey
- décidé d'adjuger les travaux de génie civil au Chemin du Midi (eaux usées) à l'entreprise Fleutry SA, à Fully.